

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PREFET DES PYRENEES- ATLANTIQUES	FORMULAIRE D'EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES NATURA 2000 En application des articles R414-19 et suivants du Code de l'Environnement <u>GENERAL</u>	
---	---	---

Qu'est ce qu'un site Natura 2000?

Il s'agit d'un site d'intérêt majeur pour sa biodiversité, qui a été identifié au niveau européen pour la valeur des habitats naturels et des espèces végétales et animales qu'il abrite. L'ensemble des sites constitue le réseau Natura 2000.

Un formulaire : par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le porteur de projet si son projet est cité par la liste du décret 2010-365 ou par les listes locales fixées par arrêtés préfectoraux départementaux (annexe 3) en fonction des informations dont il dispose (connaissances personnelles, sources externes...).

Un formulaire : pour quoi faire ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante: *mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative ou pas sur un site Natura 2000 ?*

Il peut être notamment utilisé par les demandeurs qui pressentent que **leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000**. Le formulaire permet, par une analyse succincte de l'occupation et des enjeux d'exclure éventuellement toute incidence sur un site Natura 2000.

En l'absence d'incidences ou leur caractère négligeable, ce formulaire fait office d'évaluation des incidences.

Attention : si tel n'était pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

Un formulaire : pour qui ?

Ce formulaire dûment renseigné est à joindre à votre demande d'autorisation ou déclaration, à l'adresse du service instructeur concerné.

Les résultats de cette évaluation sont pris en compte par l'administration pour la délivrance ou non de l'autorisation demandée, ou pour la validité de la déclaration déposée.

Attention : Ce formulaire n'est qu'une simple proposition visant à aider le demandeur à réaliser l'évaluation d'incidences Natura 2000. Cette évaluation reste toujours réalisée sous son entière responsabilité. Il peut apporter notamment tout complément qu'il jugerait nécessaire.

Si le projet ou l'activité projetée est susceptible d'avoir une incidence non négligeable sur un ou plusieurs sites Natura 2000, vous devez réaliser une évaluation complète.

En cas de difficultés, vous pouvez contacter **la Direction Départementale des Territoires de la Mer des Pyrénées-Atlantiques**

BOISEMENT D'UNE FRICHE ET UNE TERRE AGRI-COLE
NOM DU PROJET : D'UNE SURFACIE DE 8,5 ha SUR LA COMMUNE
DE LOUBIENG DANS LE 64

COORDONNEES DU PETITIONNAIRE

Nom (personne morale ou physique) : ALLIANCE FORÊTS BOIS
Commune et département) : Marsacq 64
Adresse : 33 route d'Agagnon 64300 MARSACQ
Téléphone : 06 17 91 12 22 Fax :
Courriel : ilan.amulet@alliancefb.fr
Nom du projet :

REGLEMENTATION APPLICABLE

Ce projet doit faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 au titre :

de la réglementation nationale :

☐ de l'article R 414-19 du code de l'environnement : (préciser l'item concerné)

de la réglementation départementale :

☐ Liste locale 1 par arrêté préfectoral n°2011-116-005 : (préciser le ou les items concernés)

☐ Liste locale Maritime par arrêté préfectoral n°2011-37 : (préciser le ou les items concernés)

☐ Liste locale 2 par arrêté préfectoral n° 2012-167-0013: (préciser le ou les items concernés)

ETAPE 1
MON PROJET ET NATURA 2000

1- DESCRIPTION DU PROJET

a. Nature du projet

Préciser le projet envisagé (exemple : manifestation, aménagement, activité).

Réalisation d'un boisement forestier sur des
terres agricoles et des zones de fauches chez
un propriétaire privé forestier.

b. Localisation du projet

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès ...) **par rapport au(x) site(s) Natura 2000** sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000.

Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également un plan de situation détaillé (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Nom de la commune : LOUBIENG

Lieu-dit : Mousquies

Le projet est situé :

- à l'intérieur en tout ou partie, d'un(ou plusieurs) site Natura 2000. Il s'agit du(ou des) site(s) :

NOM du site : (N° FR.....)

NOM du site : (N° FR.....)

- hors sites Natura 2000. Les sites Natura 2000 les plus proches et les plus pertinents (y compris hors département) sont :

Préciser leur distance par rapport au projet.

NOM du site : Gave de PAU et affluents (N° FR.7200781) à 4 m ou km

NOM du site : (N° FR.....) à m ou km

c. Étendue/emprise du projet

1- Emprise au sol (si connue)

- surface concernée par l'implantation du projet : 85 210 m² ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

☐ <100 m²

☐ de 1000 à <10 000 m² (1ha)

☐ de 100 à <1000m²

☒ >10 000m² (>1ha)

- surface complémentaire utilisée pour les nécessités du chantier (temporaire) : m² ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

☐ <100 m²

☐ de 1000 à <10 000 m² (1ha)

☐ de 100 à <1000m²

☐ >10 000m² (>1ha)

2- Longueur (si linéaire impacté) : m.

3- Nombre total de personnes présentes sur le site 0.....

4- Aménagements connexes :

Préciser si le projet générera des aménagements connexes. Exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, balisage....

Si oui, décrire succinctement ces aménagements, et les localiser sur un plan.

de projet prévoit la transformation d'une friche composée de bois blancs, noisetiers, prairie en sous d'enrichement en un boisement constitué de pins Taeda (5,5 ha), Chêne pubescent (0,7 ha), Chêne rouge (2,1 ha). des essences ont été sélectionnées en fonction des conditions pédo-climatiques du site (cf plan). Le sol est de type sable limoneux. Des entretiens mécaniques ponctuels seront réalisés afin de favoriser la bonne installation des plants. Un chemin existant sera conservé et un autre sera créé. Ces chemins seront bordés par des limites feuillues de biodiversité. De plus, une zone humide sera préservée pour favoriser une diversité d'habitats. Enfin, une bande 10m de la friche sera conservée afin de créer une bande tampon avec Natura 2000.

d. Durée prévisible et période envisagée du projet

1- Projet :

☒ diurne

☐ nocturne

2- Durée précise en phase chantier/installation et en phase d'exploitation/fonctionnement si connue :

..... (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

☐ < 1 mois

☐ de 1 an à < 5 ans

☒ de 1 mois à < 1 an

☐ permanent

3- Période ou date précise si connue :(de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la (les) case(s) correspondante(s) :

☐ printemps

☒ automne

☒ été

☐ hiver

4- Fréquence

- ☐ unique
☐ chaque mois

☐ chaque année

☒ autres : 1^{ère} période : Exploitation du bois blancs (1 faibles)
2^{ème} période : préparation terrain — Ete
3^{ème} période : plantation — Automne/hiver

e. Entretien, fonctionnement et rejet,

Préciser si le projet générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase de préparation et/ou d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...).

Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.)...

Le travail du sol sera réalisé au tracteur et se fera par bandes. La plantation des arbres sera manuelle. Enfin, les entretiens seront mécanisés avec un tracteur.

2- DEFINITION ET CARTOGRAPHIE DE LA ZONE D INFLUENCE

La zone d'influence est la zone pouvant être impactée par le projet et concernée par la nature du projet et par les milieux environnants. Les incidences du projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendus (poussière, bruits, rejets....)

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à la définir, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

Les travaux, la manifestation ou l'intervention entraînent-ils ? :

- ☐ Rejets dans le milieu aquatique
☐ Prélèvements d'eau
☐ Prélèvements d'autres ressources naturelles (à préciser : granulats, terres végétales...)
☒ Pistes de chantier, circulation
☐ Pollutions possible
☐ Déchets consécutifs au projet (ex : signalétique, déchets plastique...)
☐ Piétinement
☒ Bruits
☒ Coupe d'arbres
☐ Autres incidences :

Conclusions ETAPE 1

☐ Le projet se situe en site NATURA 2000. Il est nécessaire de compléter les parties suivantes.

☒ La zone d'influence se superpose-t-elle en tout ou partie avec un périmètre d'un site NATURA 2000?

☐ Non. Vous pouvez passer à la partie « Conclusions générales ».

☒ Oui. Il est nécessaire de compléter les parties suivantes.

ETAPE 2 INCIDENCES POTENTIELLES DU PROJET

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone. **Il cible exclusivement les habitats et espèces d'intérêt communautaires ayant servi à désigner le(s) sites Natura 2000 concernés par la zone d'influence.**

a. Les milieux et espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être impactés:

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction des documents à votre disposition (Documents d'objectifs, Formulaire Standard de données, ...).

1- Les milieux

Il s'agit de nommer les habitats d'intérêt communautaire les plus susceptibles d'être impactés sur la zone d'influence :

2- les espèces Faune Flore

Il s'agit de nommer les espèces d'intérêt communautaire les plus susceptibles d'être impactées sur la zone d'influence :

Loutre d'Europe
Gomphes de Graslin
Cordulie à corps fin

b. Les incidences potentielles du projet :

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface)

☒ Non

☐ Oui (Expliquer notamment s'ils sont : réversibles, irréversibles, temporaires, permanents...)

Aucun habitat d'intérêt communautaire relevant du réseau Natura 2000 n'a été identifié sur la zone d'étude. Des milieux présents sont constitués d'une friche de bois blancs, treillis de noisetiers ainsi que d'une prairie en cours d'enfrichement. Cette prairie présente une faible valeur écologique, caractérisée par une dominance de graminées communes et la présence d'une végétation rudérale.

..... Pas de présence de milieux naturels (habitat)
..... sur le bout de l'affluent du Loue -
.....

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus)

☐ Non

☒ Oui (Expliquer notamment s'ils sont : réversibles, irréversibles, temporaires, permanents...)

..... Une perturbation temporaire sera occasionnée par le
..... bruit des engins motorisés lors de la coupe de bois
..... et lors de la préparation du terrain.
.....

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, nourrissage)

☒ Non

☐ Oui (Expliquer notamment s'ils sont : réversibles, irréversibles, temporaires, permanents...)

..... Les périodes d'intervention des engins se feront lors
..... périodes de fonctions vitales des espèces en place
..... sur la zone.
.....

Effets cumulés avec les autres projets déjà réalisés ou en cours portés par le pétitionnaire :

☒ Non

☐ Oui, à préciser

Conclusions ETAPE 2

Ces incidences potentielles présentent-elles des effets significatifs (rappel : projet pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation du site) ?

☐ **Non.** Vous pouvez passer à la partie « **Conclusions générales** ».

☒ **Oui.** Il est nécessaire de compléter **les parties suivantes.**

ETAPE 3
EFFETS SIGNIFICATIFS
Mesures prises pour atténuer ou supprimer les incidences
(dégradation, perturbation ...)

Il appartient au porteur du projet de proposer les mesures de correction ayant pour objectif d'atténuer ou supprimer les effets.

Si les mesures envisagées ne sont pas en capacité d'atténuer ou supprimer les effets significatifs du projet, un dossier complet d'évaluation des incidences devra être établi.

- Exposé argumenté des mesures :

Afin de réduire les incidences potentielles sur le site Natura et les espèces qu'il abrite, une bande tampon de 40m sera préservée. Cette bande tampon est composée d'essences locales et autochtones.

CONCLUSIONS GENERALES

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences significatives de son projet.

Attention : Le porteur de projet a la responsabilité d'évaluer les incidences de l'activité proposée avec d'autres projets qu'il porte, afin d'identifier d'éventuels effets cumulés pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation du site Natura 2000.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce serait détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire serait détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital.

Compte tenues des mesures de réduction et atténuation envisagées, le projet est-il toujours susceptible d'avoir des effets significatifs dommageables pendant ou après sa réalisation (ou s'il s'agit d'un document de planification, pendant la durée de sa validité), sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces ?

☒ **NON, il n'y a pas d'incidence ou il y a des effets non significativement dommageables** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Préciser les raisons pour lesquelles le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 :

Ce projet n'aura pas d'incidences aux enjeux N2000 du site

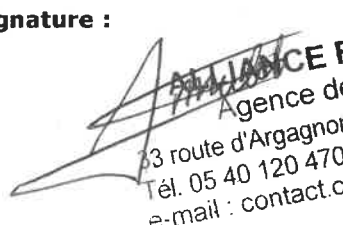
car : la zone d'intervention est à proximité, une bande tampon sera maintenue à proximité du site, les périodes d'intervention seront adéquates.

☐ **OUI, il y a des effets potentiellement significativement dommageables** : l'évaluation dossier complet devra être établie. C'est ce dossier qui devra être transmis en complément de la demande d'autorisation/déclaration/enregistrement et remis au service instructeur.

Fait le 16/06/2026

A (Lieu) : MASLACQ

Signature :


ALLIANCE Forêts Bois
Agence de Maslacq
33 route d'Argagnon - 64300 MASLACQ
Tél. 05 40 120 470 - Tél. 05 40 120 170
e-mail : contact.castets@alliancefb.fr

RAPPEL des pièces à joindre :

- Exemple original du présent formulaire complété et signé ;
- Carte de localisation précise du projet sur fonds IGN (1/25 000) mentionnant
 - l'implantation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000
 - la zone d'influence du projet.
- Si le projet est en site Natura 2000, un plan de situation détaillé (plan de masse, plan cadastral, etc.), mentionnant l'emprise du chantier, les accès et les aménagements connexes...

Où trouver de l'information sur Natura 2000 ?

La cartographie et les données sur les sites Natura 2000

Ces informations sont accessibles sur le site internet de la DREAL et de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques :

https://carto.sigena.fr/1/carriere_environnement.map

<http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Politiques-publiques/Cadre-de-vie-eau-environnement-et-risques-majeurs/Biodiversite-protection-des-sites-et-des-especes-Natura-2000/Natura-2000/Fiches-d-identite-des-sites>

Vous pouvez consulter le **document d'objectifs (DOCOB)**, s'il est terminé, qui vous apportera des informations très précises sur les milieux, les espèces et les principes de gestion du site Natura 2000. Une synthèse, appelée « **résumé non technique** », a parfois été réalisée : elle contient toutes les informations nécessaires pour compléter ce formulaire.

Sinon vous devrez consulter le **formulaire standard de données (FSD)** qui vous donnera, au minimum, les espèces ou milieux ciblés par le site.

Tous ces documents sont accessibles sous l'onglet « données ».

Autres sources d'information

➤ Vous pouvez vous rapprocher de la structure en charge de l'élaboration du document d'objectif du site Natura 2000 concerné par votre projet ou par l'animateur du site s'il y en a un (voir en annexe : coordonnées des opérateurs et animateurs par site).

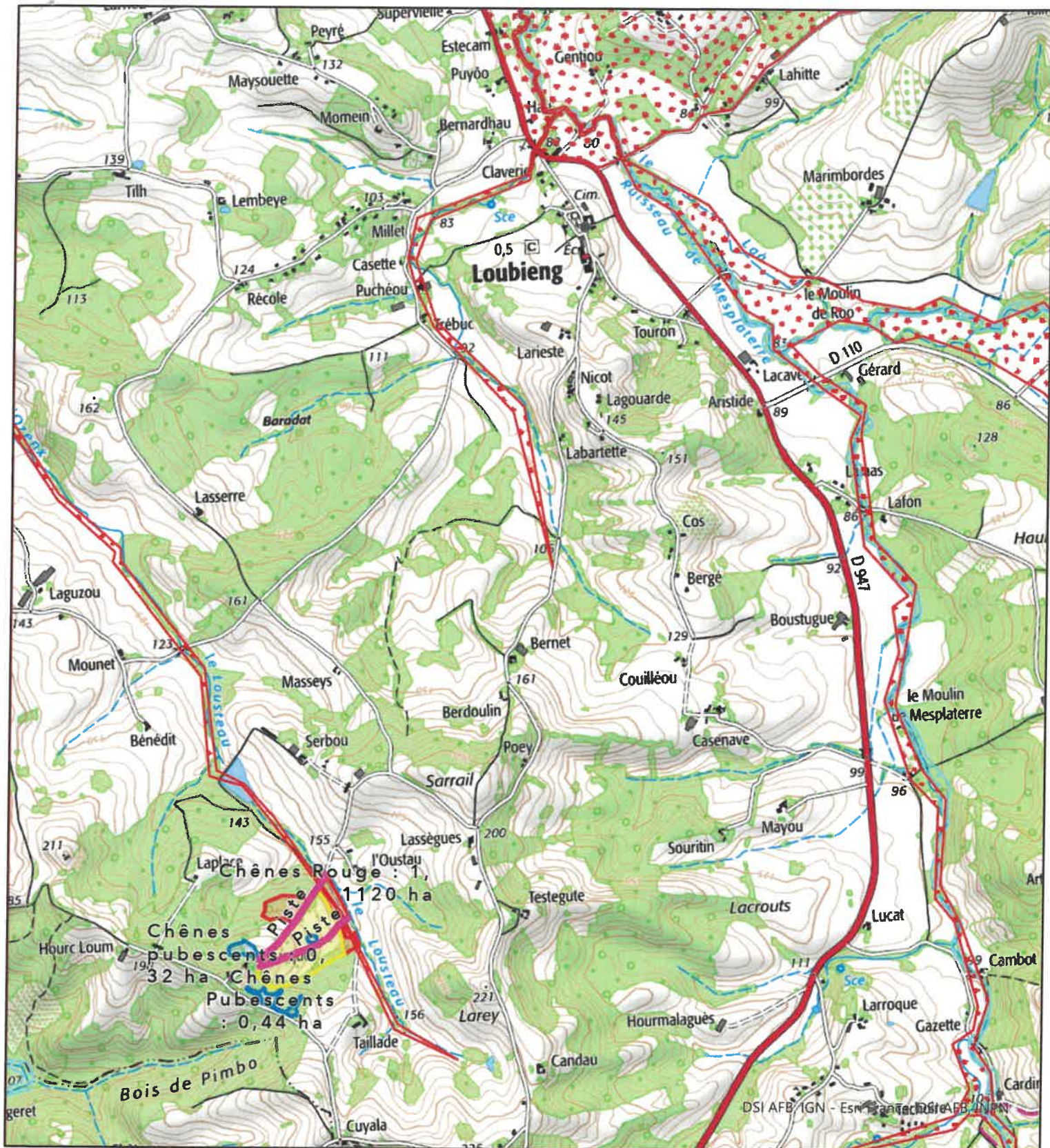
➤ Visitez le site internet du ministère en charge de l'écologie :

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques/biodiversite-et-paysages>

➤ Aidez-vous du site internet de l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) :

<https://inpn.mnhn.fr/accueil/donnees-referentiels>

Plan de situation - LBC LAPEYRE

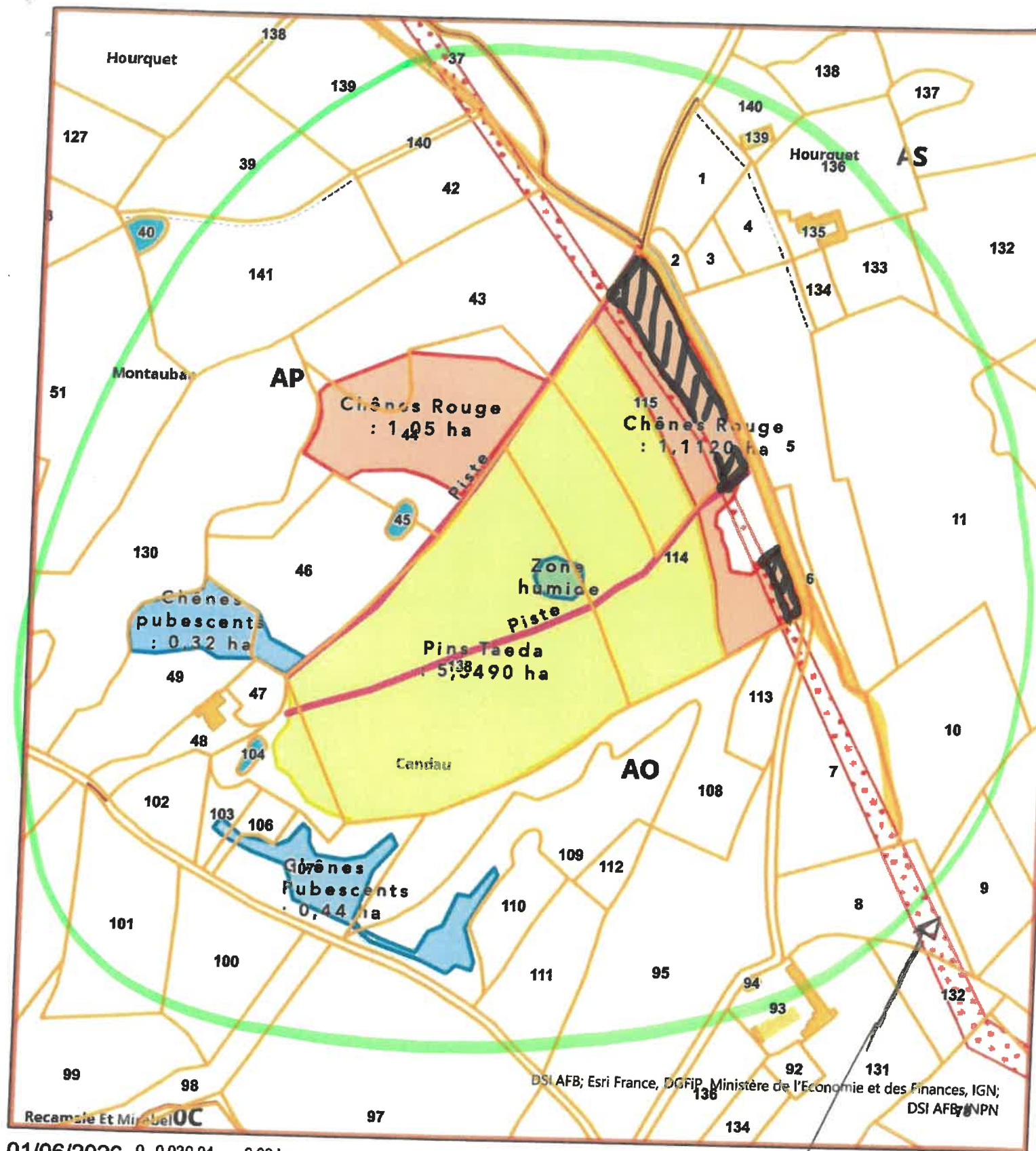


01/06/2026 0 0,1 0,2 0,4 km

Echelle : 1/25 000



Alliance Forêts Bois



Le bousteau
zone d'influence "bruit"
zone tampon laissée
en état naturel

Directive habitats
FR7200781 - Gare de Pau
et affluents.

Décalage du zonage N2000 par rapport
au terrain → DDTM 64 au rasant !